

# LA VACCINATION EN CABINET MEDICAL CONTRE LE VIRUS A(H1N1) EN 8 ETAPES

		Action	Document de référence	
<b>ETAPE 1</b>	<b>Approvisionnement en vaccins</b>	<p>-Après des pharmacies d'officine à partir du 1<sup>er</sup> février à l'aide d'une carte professionnelle et d'une ordonnance signée indiquant le type et la quantité de vaccins demandés.</p> <p>- Kit d'amorçage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 doses de vaccins en seringues préremplies de Focetria,</li> <li>• deux flacons multidoses de Panenza, soit 20 doses,</li> <li>• les seringues nécessaires à l'injection chez l'adulte et l'enfant et les notices.</li> </ul> <p>-Renouvellement sur demande auprès du pharmacien.</p>	<p><i>Dispensation des vaccins par les pharmaciens d'officine</i></p> <p><i>Consignes de stockage et d'injections</i></p>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 2</b>	<b>Edition / Recueil du coupon de vaccination</b>	<p>- L'ensemble des bons ont été émis et envoyés par la CNAMTS au plus tard le 22 janvier.</p> <p>- Si le patient n'a pas reçu son bon ou l'a égaré, le médecin édite un coupon sur le site Ameli.</p>	<i>Procédure d'édition des coupons de vaccination</i>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 3</b>	<b>Entretien médical</b>	<p>-A l'aide du questionnaire médical, le médecin vérifie l'absence de contre-indications à la vaccination et prescrit le produit adapté.</p> <p>- Pour déterminer quel vaccin choisir et quelle posologie respecter, il peut s'aider du tableau « quel vaccin choisir contre le virus A(H1N1) ? » et de la fiche d'aide à la prescription.</p>	<p><i>Questionnaire médical adulte-enfant</i></p> <p><i>Tableau du schéma vaccinal</i></p> <p><i>Fiche d'aide à la prescription</i></p>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 4</b>	<b>Information du patient</b>	<p>- Délivrance des informations nécessaires au recueil du consentement éclairé du patient.</p> <p>- A l'aide des notices d'information des vaccins et de la fiche pratique « 6 questions sur la vaccination ».</p>	<p><i>6 questions sur la vaccination</i></p> <p><i>Notices des vaccins</i></p>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 5</b>	<b>Vaccination</b>	- Injection en IM profonde.		<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 6</b>	<b>Certificat de vaccination</b>	- Edition d'un certificat de vaccination ou renseignement du carnet de vaccination.	<i>Certificat type de vaccination</i>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 7</b>	<b>Traçabilité Et pharmacovigilance</b>	<p>- Renseignements du bon de vaccination (première/deuxième injection).</p> <p>- Envoi du bon (tous les dix bons) au centre national chargé de la traçabilité à l'aide des enveloppes T fournies accompagnées du bordereau téléchargeable à partir du compte professionnel sur le site ameli.fr.</p> <p>- Inscription sur le bordereau du numéro d'identification Adéli et du numéro de lots des vaccins.</p> <p>- Insertion du questionnaire médical dans le dossier du patient.</p> <p>-Signalement des éventuels effets indésirables selon la procédure décrite dans la fiche « pharmacovigilance ».</p>	<p><i>Bonne pratique pour l'envoi des coupons</i></p> <p><i>Bordereau d'expédition des coupons</i></p> <p><i>Pharmacovigilance</i></p>	<input type="checkbox"/>
<b>ETAPE 8</b>	<b>Rémunération</b>	<p>-Une consultation / une visite si la vaccination est réalisée dans ce cadre ;</p> <p>- Un acte VAC (6,6 euros) si la vaccination est réalisée au cours d'une séance spécifique</p>		<input type="checkbox"/>